

CONSEIL COMMUNAL  
GLAND

## Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 4 février 2016

Présidence: M. Daniel CALABRESE

### LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 91 relatif à la cession des actions Télé-Dôle au Conseil régional du District de Nyon;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### décide

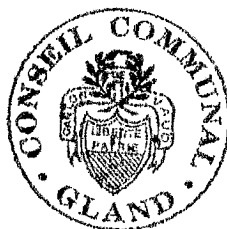
- I. - de céder gracieusement 1053 actions au Conseil régional du District de Nyon.

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:  
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un  
délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Daniel Calabrese



La secrétaire:

Mireille Tacheron